

LES FONDAMENTAUX DE L'IMMOBILIER

Connaître les acteurs, les règles d'urbanisme, la vente, l'immobilier durable

2 JOURS, 14 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT
SOCIAL

CODE : IC67

Objectifs de la formation

Repérer les acteurs du secteur de l'immobilier

Mémoriser le vocabulaire et les concepts clés pour exercer ses missions

Identifier les nouveaux enjeux liés aux impératifs environnementaux dans les pratiques immobilières

Animée par

- DROLLER-BOLELA Sophie
Juriste immobilier,
- NERRIERE Rémy
Juriste droit privée,

Public concernés

- Toute personne du secteur de la construction ou de l'immobilier souhaitant faire un point sur le vocabulaire, les acteurs et les règles de droit incontournables du secteur

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

Connaître les marchés et les secteurs de l'immobilier

- Appréhender les différents secteurs de l'immobilier : résidentiel, tertiaire, logistique, etc.
- Savoir distinguer les types de biens : terrain, bâti individuel ou collectif, etc.
- Analyser la typologie des investisseurs et des « véhicules d'investissements »

Repérer les acteurs et les règles de la promotion-construction

- Les différents acteurs et leurs rôles : promoteur, coordonnateur SPS
- La typologie des contrats et leurs objets

- Assimiler les assurances et garanties
- Cerner les documents liés aux travaux

Appréhender la documentation, les outils et les règles d'urbanisme

- Savoir naviguer dans les autorisations, documents d'urbanisme et les nouvelles dispositions issues de la loi ALUR et de la loi ELAN
- Les règles de bases dans les relations de voisinages : surfaces, rapports entre les fonds voisins
- Maîtriser la fiscalité de l'urbanisme : participations et taxes

Faire le point sur l'activité des intermédiaires de l'immobilier : la commercialisation et la gestion immobilière

- Identifier les acteurs : asset managers, syndic, etc.
- Analyser les types de baux
- Cerner la loi Hoguet
- La copropriété et la volumétrie
- Démembrement et indivision

Focus sur les opérations de vente

- Connaître les multiples intervenants: experts, conseils, agents, etc.
- S'appropriier les avant-contrats
- Faire le point sur le contrat de vente
- Contrôler le financement

Cerner les enjeux de l'immobilier durable

- Appréhender la Rt 2012, la RE 2020 et les labels environnementaux
- Faire le point sur l'actualité (Loi Elan) et les enjeux énergétiques (loi Climat et Résilience, plan de rénovation énergétique, etc.)

Dates

| Paris | Lille | Nantes | Classe virtuelle | Marseille | Bordeaux | Lyon |
|---------------|---------------|---------------|------------------|---------------|---------------|---------------|
| 10-11/05/2023 | 05-06/10/2023 | 05-06/10/2023 | 05-06/10/2023 | 05-06/10/2023 | 05-06/10/2023 | 05-06/10/2023 |
| 28-29/11/2023 | | | 28-29/11/2023 | Strasbourg | | |
| | | | | 05-06/10/2023 | | |

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.